



COMITE DE PICARDIE TAROT

Siège social :

Maison des services & des initiatives « harmonie » MSIH
25 rue Maurice SEGONDS – 60000 BEAUVAIS

Site Internet : : comitepicardiedetarot.fr

Facebook : [comitepicardiedetarot](https://www.facebook.com/comitepicardiedetarot)

Président CCR Eric BLENET

Tél : 06 84 17 94 01

Mail : eric.blenet@gmail.com

REGLEMENT DES COMPETITIONS

INDIVIDUEL « SENIORS » ANNÉE 2026-2027

Le Comité de PICARDIE organise le championnat régional en donnes duplicatées « Séniors »,

le Lundi 24 Mai 2027 à 9H00

**192 rue de St Just des marais
60000 BEAUVAIS**

Arbitrage Kevin DUPUY ou Eric BLENET

Le championnat se déroule en 1 finale de 2 séances.

A l'issue de la 2^{ème} séance, **les 4 joueurs** ayant réalisé le meilleur pourcentage seront qualifiés pour le **Championnat de France** qui se déroulera en **septembre 2027 à ????**

L'épreuve est ouverte uniquement aux joueurs licenciés FFT au comité de PICARDIE ayant 60 ans ou plus le 31 décembre **2026** et à jour de cotisation 2026-2027. Il est possible de participer à l'épreuve en prenant une licence sur place. Les qualifiés devront impérativement avoir leurs licences 2027-2028 pour participer au championnat de France

Le qualificatif se déroule en 2 séances.

Les mains des preneurs seront préparées par l'arbitre, les mains de défense et le chien seront distribués à la table par le preneur ou préparées par l'arbitre). La cadence est fixée à 10 minutes par donne (jeu et reconstitution).

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Participation : 20 € pour les 2 séances

A 9H00 : Mise en place de la 1^{ère} séance

La mise en place de la première séance sera faite par tirage au sort intégral à l'aide du logiciel (sauf N1 = champion sortant). A l'issue de la 1^{ère} séance, les derniers de chaque ligne au plus bas pourcentage pourront être éliminés en cas de table relais.

La mise en place de la deuxième séance de la finale sera faite selon le serpentini si cela est possible sino de manière aléatoire. Elle commencera 1h1/4 après la fin de la première séance si le repas est pris entre les 2 séances.

Ex Æquo :

En cas d'ex æquo pour la 4^{ème} place qualificative, sera qualifié le joueur qui aura réalisé le plus grand nombre de tops sur les 2 séances.

INSCRIPTIONS

Afin d'optimiser l'organisation, le Comité de PICARDIE préconise l'inscription au préalable. La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement **avant le dimanche 16 mai 2027**.

- **Directement sur le site de la fédération par l'intermédiaire de notre site www.comitepicardiedetarot.fr**
- soit par l'intermédiaire de votre Président de Club,
- soit à l'adresse suivante :

**Mr Eric BLENET
174 rue de VERDUN
60280 MARGNY lès Compiègne**

- **ou par courriel : eric.blenet@gmail.com**
-
- **Il est fortement conseillé d'être sur place avant 08H40.**

Pour la mise en place, priorité sera donnée au joueur étant **inscrit avant le sélectif et présent avant 8h45, dans la limite d'une mise en place convenable (multiple de 4)**

REGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage
Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre

Indice des PCN : 1,8

PP : Attribués selon grille suivante :

POINT DE PERFORMANCE - INDIVIDUEL SENIOR												
Ind Sen	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	3	3	2	2	2	1						
20	3	3	2	2	2	1	1					
24	3	3	2	2	2	1	1	1				
28	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1		
32	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	
36	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
40	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
44	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
48	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
52	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
56	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
60	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1
64	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
68	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
72	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
76	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
80	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
84	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
88	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
92	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
96	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
100	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1

DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le Directeur d'épreuve, en accord avec le Président de la CCR et l'arbitre, a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'Article 3.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

Il est désormais interdit d'être accompagné d'animaux, lors des séances de championnats. Aucune dérogation ne pourra être faite.

LES TELEPHONES PORTABLES DOIVENT RESTER ÉTEINTS, SAUF DÉROGATION DE L'ARBITRE.

EN APPLICATION DE LA LOI EVIN, CETTE COMPÉTITION EST NON FUMEUR.

Compris cigarette électronique

La compétition appliquera le protocole sanitaire en vigueur à la date de la compétition dans le respect des directives de la fédération de tarot et de la commune d'accueil. (port du masque, gel, pass sanitaire ou vaccinal)

Directeur d'Épreuve
Eric BLENET

Président de Zone
Olivier AUBERT